



Aperçu de l'évolution des recettes et des dépenses

Date 27.06.2018

1. Recettes

Les recettes ordinaires de la Confédération prévues dans le cadre du budget 2019 s'élèvent à 73,6 milliards de francs. Par rapport au budget 2018, les recettes augmentent de 3,1 %, soit de 2,3 milliards.

Les estimations des recettes pour le budget 2019 se fondent sur les estimations actualisées pour 2018. Celles-ci devraient dépasser de quelque 1,3 milliard le montant budgété initialement. Sur la base de l'estimation actuelle pour 2018 et compte tenu de divers facteurs spéciaux, on prévoit pour 2019 une augmentation des recettes ordinaires de la Confédération de 2,5 %¹. L'augmentation des recettes est donc légèrement inférieure à la croissance attendue du PIB nominal (2,7 %). Sans ces corrections, la croissance des recettes attendue par rapport à l'estimation actuelle pour 2018 n'atteint que 1,3 %.

Tableau 1: évolution des recettes

en milliards de francs	Compte 2017	Budget 2018	Estimation 2018	Budget 2019	TC E18-19	TC B18-19
Recettes ordinaires	71.1	71.3	72.6	73.6	1.3%	3.1%
Recettes fiscales	66.5	66.0	67.3	69.1	2.7%	4.7%
IFD sur le bénéfice	10.6	10.6	11.0	11.3	2.2%	6.8%
IFD sur le revenu	10.6	10.9	10.9	11.5	5.7%	5.4%
Impôt anticipé	8.2	6.2	6.7	7.1	4.8%	14.1%
Droits de timbre	2.4	2.4	2.3	2.3	0.4%	-1.7%
Taxe sur la valeur ajoutée	22.9	22.7	22.9	23.4	2.0%	3.0%
Autres impôts à la consommation	6.8	8.0	8.1	8.3	2.4%	3.3%
Recettes fiscales diverses	5.1	5.2	5.3	5.3	0.9%	1.4%
Recettes non fiscales	4.6	5.3	5.3	4.4	-16.1%	-16.1%
Recettes ordinaires hors facteurs spéciaux	71.1	70.1	71.4	73.2	2.5%	4.4%

TC: taux de croissance

Les principaux postes de recettes évoluent comme suit durant l'exercice 2019:

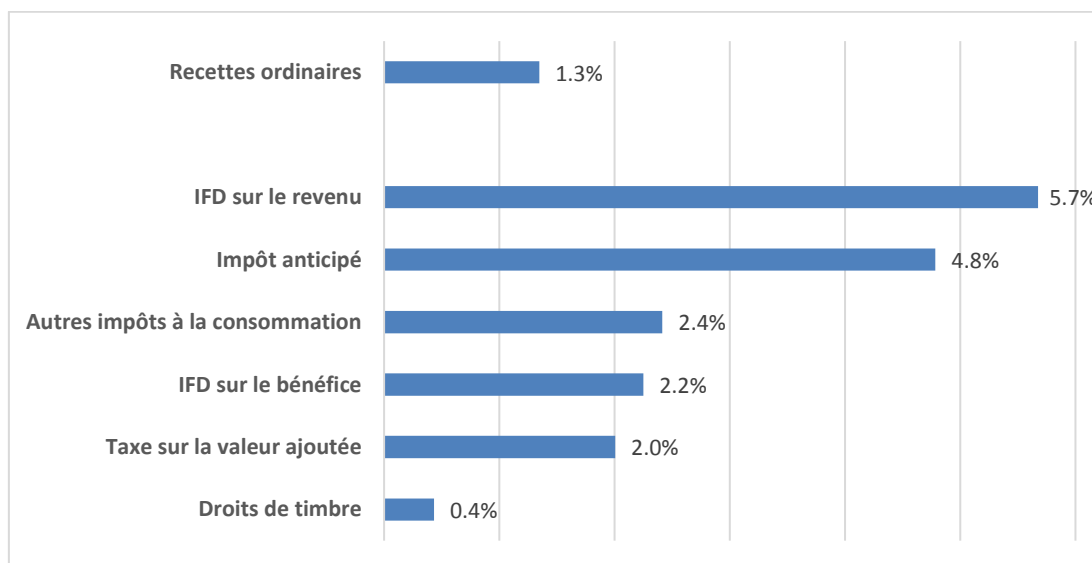
- **Impôt fédéral direct (IFD) sur le bénéfice:** en 2018, le produit de l'impôt sur le bénéfice devrait augmenter de 5,5 % et dépasser le chiffre budgété (10,6 milliards). Pour l'exercice budgétaire 2019, on s'attend à une normalisation de la dynamique de croissance (2,2 %

¹ Pour permettre la comparaison entre l'augmentation des recettes et la croissance économique, l'estimation des recettes doit être corrigée des facteurs spéciaux. Parmi ceux-ci figurent pour 2018 la conversion en capital-actions des prêts accordés à SIFEM SA (+ 374 mio), le remboursement de contributions d'investissement du fonds d'infrastructure (+ 200 mio) et l'intégration de la Régie fédérale des alcools dans l'Administration fédérale des douanes (+ 226 mio).

par rapport à l'estimation 2018).

- **IFD sur le revenu:** la reprise de la croissance économique a également un effet favorable sur l'évolution des revenus des ménages. Le barème progressif renforce encore cette dynamique et entraîne en 2019 une forte augmentation des recettes de 5,7 %.
- **Impôt anticipé:** les prévisions relatives aux recettes volatiles ont été établies à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée depuis le budget 2012, qui tient compte de la tendance et corrige les valeurs extrêmes (lissage). Le résultat record atteint en 2017 (8,2 mrd) conduit à des prévisions plus élevées pour les années à venir. En 2019, les recettes à ce titre devraient atteindre 7,1 milliards.
- **TVA:** en 2018, les recettes devraient être supérieures à la valeur budgétée. D'une part, le taux de croissance nominale prévu se situe au-dessus du taux inscrit au budget (3,0 % au lieu de 2,3 %). D'autre part, le résultat 2017 était déjà légèrement supérieur aux attentes. En 2019, on s'attend à ce que les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée progressent au même rythme que le PIB nominal (2,7 %). Cependant, la croissance des recettes est grevée par la réduction des taux de TVA en 2018, étant donné que les diminutions de recettes correspondantes ne déploieront tous leurs effets qu'en 2019. Par conséquent, les recettes ne progressent que de 2,0 %, un taux inférieur à celui de la croissance économique.

Figure 1: variation des recettes (variation en % B 2019 / E 2018)



2. Dépenses

Les dépenses inscrites au budget 2019 se montent à 72,3 milliards. Par rapport au budget 2018, elles augmentent de 1,8 % (+ 1,3 mrd), c'est-à-dire à un rythme plus lent que les recettes. Les principaux vecteurs de la hausse des dépenses sont la sécurité (dépenses de l'armée), la prévoyance sociale (assurance-vieillesse), les finances et les impôts (parts des cantons aux recettes fédérales), l'économie (fonds alimenté par le supplément sur les coûts de transport d'électricité) ainsi que la formation et la recherche.

Tableau 2: évolution des dépenses par groupe de tâches

en milliards de francs	Compte 2017	Budget 2018	Budget 2019	TC 18-19
Dépenses	68.3	71.0	72.3	1.8%
Relations avec l'étranger	3.5	3.5	3.6	2.3%
Sécurité	5.6	5.8	6.3	7.1%
Formation et recherche *	7.6	7.8	8.0	2.6%
Prévoyance sociale	22.9	22.7	23.0	1.3%
<i>dont prévoyance vieillesse</i>	11.2	11.4	11.7	2.6%
<i>dont migration</i>	1.7	2.1	2.0	-3.5%
Trafic	9.1	10.1	10.1	0.1%
Agriculture et alimentation	3.7	3.7	3.7	0.1%
Finances et impôts	10.0	9.5	9.8	3.1%
Autres groupes de tâches	6.0	7.5	7.9	5.0%

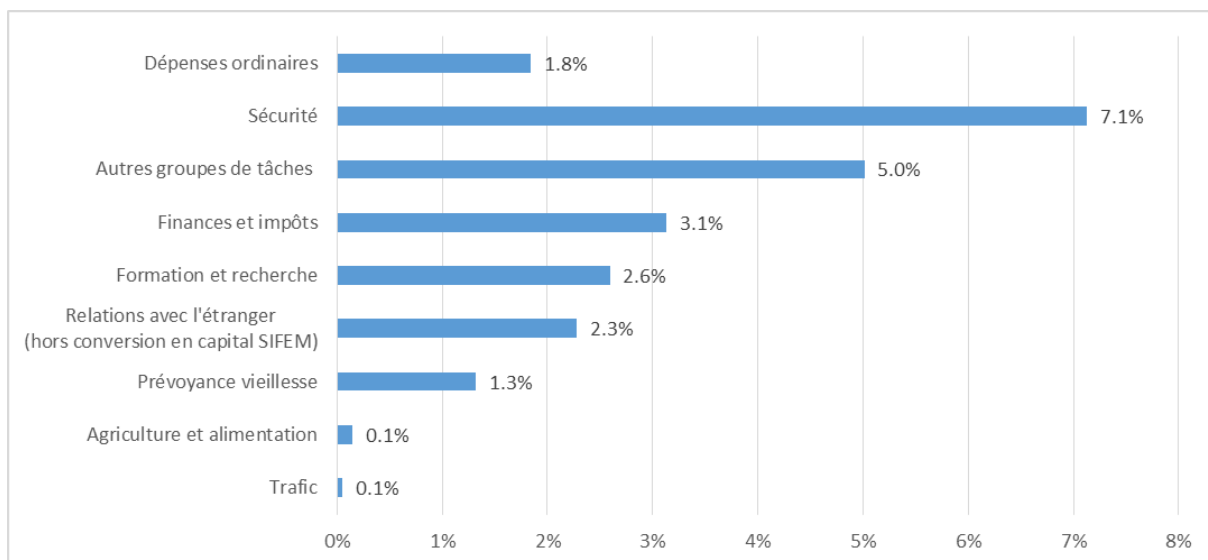
TC: taux de croissance

* Relations avec l'étranger, non corrigées de la conversion en capital des prêts accordés à SIFEM:

budget 2018: 3,9 mrd, TC 18-19: - 7,5 %

- Abstraction faite de la conversion en capital propre, sans incidence sur le budget, des prêts accordés à SIFEM SA dans le budget 2018 (+ 374 mio), les dépenses destinées aux **relations avec l'étranger** sont en hausse de 2,3 %.
- La croissance des dépenses consacrées au domaine de la **sécurité** (+ 7,1 %) traduit la priorité que le Conseil fédéral et le Parlement accordent actuellement à l'armée et à la sécurité.
- Les dépenses en matière de **formation** et de **recherche** (+ 2,6 %) augmentent principalement en raison de la contribution de la Confédération au Fonds national suisse et de la hausse de la contribution obligatoire au programme de recherche européen «Horizon 2020».
- La hausse de 1,3 % des dépenses liées à la **prévoyance sociale** est due essentiellement à l'assurance-vieillesse. La progression relativement faible de ce groupe de tâches par rapport aux années précédentes s'explique par la détente de la situation de l'asile et la fin du supplément de TVA en faveur de l'AI, qui a bénéficié des derniers versements en 2018.
- Les dépenses du domaine des **transports** (hausse de l'apport au FIF, baisse de l'apport au FORTA) et de celui de l'**agriculture** et de l'**alimentation** restent constantes (+ 0,1 %).
- Dans le groupe de tâches **finances et impôts**, la nette hausse des dépenses par rapport à l'année précédente (+ 3,1 %) est due à la forte croissance des recettes et, par conséquent, à celle des parts de recettes revenant aux cantons. En revanche, les dépenses d'intérêts continuent à baisser.
- La forte augmentation des dépenses dans les **autres groupes de tâches** est liée en premier lieu à la hausse de l'apport au fonds alimenté au moyen du supplément sur les coûts de transport d'électricité.

Figure 2: variation des dépenses par domaine (variation en % B2019/B2018, corrigée de la conversion en capital des prêts accordés à SIFEM)



Nouveau groupe de tâches «Sécurité»

Le Conseil fédéral et le Parlement accordent actuellement une grande priorité au domaine de la sécurité. Afin que les dépenses y afférentes soient visibles en un coup d'œil dans les rapports sur l'état des finances, une grande partie des deux groupes de tâches «Défense nationale» et «Ordre et sécurité publique» (armée, protection de la population et service civil, contrôles à la frontière, services de police) a été intégrée dans le nouveau groupe de tâches «Sécurité». Les éléments restants de ces deux groupes de tâches (questions juridiques, tribunaux, poursuites pénales) sont désormais regroupés dans le groupe de tâches «Conditions institutionnelles et financières».